

ufuta

union française des universités tous ages

LITTERATURE

ECONOMIE

LANGUES

SCIENCES

Soif de connaissances!

ARTS

SOMMAIRE

Introduction, par la Présidente.	p. 3
Verbal, Assemblée générale Royan 2012. Présidente Françoise DAVID-SCIARA	p. 5
Moral, Présidente Françoise DAVID-SCIARA	p. 6
Les UTA participantes	p.13
LES CAHIERS DE L'UFUTA.	p.14
Le Prix de la recherche de l'UFUTA, président La GALL Président	p.15
2013	
Les Prix de la Recherche.	p.35
Les "plumes d'or et argent" 2011.	p.37
Le concours "Plumes d'or et d'argent",	p.39
Les précisions sur "Plumes d'or et d'argent",	p.41
Le des Présidents et Directeurs.	p.43
Le don du Bénévolet	p.49
Appels : dates à retenir.	p.51

CAHIER N° 9

SOMMAIRE

- 1 - Lettre introductive, par la Présidente. p. 3
- 2 - Procès Verbal, Assemblée générale Royan 2012.
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA. p. 5
- 3 - Rapport Moral,
par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA . p. 6
 liste des UTA participantes p.13
- 4 - Conseil d'Administration UFUTA 2012-2013. p.14
- 5 - Rapport, Prix de la recherche de l'UFUTA,
par Yvon Le GALL Président Comité scientifique p.15
- 6 - Palmarès Prix de la Recherche. p.35
- 7 - Palmarès "plumes d'or et argent" 2011, p.37
- 8 - Règles du concours "Plumes d'or et d'argent", p.39
- 9 - Quelques précisions sur "Plumes d'or et d'argent", p.41
- 10 - Journée des Présidents et Directeurs, p.43
- 11 - La Fondation du Bénévolat p.49
- Quelques rappels : dates à retenir. p.51



Poitiers, le 20 septembre 2012

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs,**

Les **XVIème Assises Nationales** nous ont réunies à Royan les 22, 23 et 24 mai 2012. Ces journées ont été un moment de travail intense mais aussi de détente et de convivialité.

Au nom du Conseil d'Administration et en votre nom à toutes et à tous, je tiens à remercier Gérard POTENNEC, Président, et toute son équipe de l'UIA de ROYAN pour l'accueil ensoleillé et chaleureux qu'ils nous ont réservé.

L'année 2013 nous réunira à Paris pour notre **Assemblée Générale annuelle** à une date et dans un lieu qui nous reste à définir

N'oubliez pas de nous faire parvenir vos œuvres pour le concours des "plumes d'or et d'argent" qui récompenserons vos talents dans les 3 catégories: poésie, nouvelles et études thématiques.

Vous trouverez, dans ce document,

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2012 ainsi que la liste des participants

Le rapport moral de l'UFUTA pour l'année écoulée par la Présidente Françoise DAVID-SCIARA

Le rapport financier par André LE POTTIER, trésorier

Le nom des membres élus du Conseil d'Administration

Le rapport du prix de la recherche par Yvon LE GALL, Président du Comité Scientifique

Le palmarès des "plumes" de l'année 2011

Le palmarès des prix de la recherche 2012

La présentation du thème des Assises Nationales de TOULOUSE en 2014

Quelques rappels des dates à retenir

Dans l'attente de vous retrouver toujours plus nombreux l'année prochaine, très cordialement à toutes et à tous

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA



Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Assemblée Générale de L'UFUTA ROYAN, mercredi 24 mai 2012.

C'est avec un très vif plaisir que nous nous retrouvons dans cette agréable Cité de Royan pour notre Assemblée Générale de 2012. Je remercie Monsieur le Président POTENNEC et ses collaborateurs de l'UTL de Royan de nous recevoir. Et nous apprécions particulièrement la qualité de son accueil. Je remercie aussi tous nos adhérents qui nous ont rejoints à l'occasion de ces 3 jours et particulièrement pour notre Assemblée Générale.

* * *

Procès Verbal de L'Assemblée générale, 24 mai 2012.

La Présidente Françoise DAVID-SCIARA indique qu'à ce jour, 41 Universités adhèrent à notre Union. Le quorum nécessaire à la tenue de cette Assemblée Générale est de 21 universités présentes ou représentées. Nous sommes 25 Universités présentes ou représentées, le nombre de délégués est de 58, 82 pouvoirs ont été transmis : soit 140 bulletins de vote. La majorité absolue est de 71 selon nos statuts. En conséquence l'Assemblée Générale peut donc siéger et délibérer.

Ces XV^e Assises nationales sont placées sous le patronage de 3 Ministères:

- **le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** : un des objectifs de notre Union est bien de susciter, et de favoriser le développement de l'éducation permanente, sur le plan de la pédagogie et de la recherche.
- **le Ministère de la Culture et de la Communication** : il permet d'avoir une large information et de favoriser les rencontres et les échanges.
- **le Ministère des Solidarités et de la cohésion sociale** qui fut le premier objectif déclaré lors de la création des Universités tous âges

Une subvention de 2500 euros est accordée par Le Ministère de la Culture pour ces Assises.

Ordre du jour/

I - Approbation Procès Verbal A.G. Amiens 2011 :

Vote/ abstentions : 9
contre : 2

**Le procès-verbal de l'Assemblée générale Amiens
12 mai 2011 est approuvé.**

II - Rapport moral 2011-2012:

1. Mouvement dans nos adhérents.

- Un certain nombre d'Universités membres de l'UFUTA ont décidé plus adhérer pour diverses raisons : Fréjus, Versailles, Char Châteaudun.

L'Université Ouverte de **Franche Comté** a souhaité rejoindre l' Suite à l'examen du dossier présenté et des rapports établis, le d'Administration a accepté cette demande.

VOTE : Oui à l'unanimité.

L'assemblée valide cette adhésion.

L'UFUTA intègre l'Université Ouverte de Franche Comté.

2. Changement d'adresse de notre siège social,

Le siège social de l'UFUTA est hébergé depuis 1997 dans les locaux du CLEIRPPA (Centre de Liaison, d'Études, d'Information et de Recherche sur les Problèmes des Personnes Agées). Le CLEIRPPA a déménagé le 22 mai 2012. En accord avec le CLEIRPPA, le Conseil d'administration de l'UFUTA a décidé de transférer également le siège de l'Union dans ces nouveaux locaux.

vote: L'Assemblée, interrogée sur ce point, ratifie ce transfert.

3. Réunions statutaires

Selon nos statuts, le Conseil d'Administration doit se réunir au moins une fois par an. Ces réunions ont bien eu lieu le 12 mai 2011, le 20 mai 2011, le 2 février 2012, le 29 mars 2012 et le 22 mai 2012. Elles ont été préparées lors de réunions de Bureau et en petits groupes. Elles se sont déroulées dans un esprit de sérénité et de travail efficace.

Le Comité Scientifique a aussi beaucoup travaillé pour décerner les prix de la recherche.

Il y a quelques années, l'UFUTA a voulu mettre en place un travail commun sur l'eau, mais le projet pas eu le succès escompté. Toutefois, plusieurs universités avaient souhaité y travailler. C'est pourquoi il a été mis au programme des assises la mise en lumière de ce travail : **l'UTL du Mans présentera les recherches effectuées.**

4. La journée des Présidents,

La journée des Présidents et des Directeurs s'est tenue le mercredi 25 janvier 2012 de 10h à 16h à la Cité de la Villette qui met gracieusement ses locaux à notre disposition, 22 Universités étaient représentées. La Présidente exprime le souhait que tous les Présidents et Directeurs participent à cette journée.

Le concours des plumes a été un succès tel qu'il n'a pas été possible de tenir les délais prévus, les résultats ont dû être retardés. Ils ont donc été donnés ce jour-là et la remise des prix se fera durant les Assises.

Monsieur BREILLAT, professeur de droit émérite de l'Université de Poitiers est intervenu pour dresser un historique des 2 mouvements : **Université populaire et Université Inter-Ages**, de leurs objectifs et fait une comparaison avec leur équivalent en Europe. Il a souligné les différences, la richesse de cette diversité et les points de convergence. Il a plaidé pour que chacun conserve son identité.

Monsieur Jacques RIVENS secrétaire général de l'Union, a apporté une mise au point sur le déroulement des élections et les principes à retenir.

La fondation du bénévolat concernant la protection des responsables d'association des divers risques liés à leur fonction a été présentée : l'inscription est gratuite ; les informations sont disponibles sur le site internet.

Enfin Monsieur POTENNEC nous a présenté son projet pour les assises de ROYAN.

La parole est donnée à l'Assemblée.

Question : peut-on connaître pourquoi certaines UTA font défection?

Réponse : pour Fréjus, une baisse de subventions. Pour Versailles, il s'agit de la rediffusion de leurs objectifs politiques et de la réflexion concernant le positionnement de leur université. Pour Chartres et Châteaudun, il s'agit d'une divergence de point de vue.

Le rapport moral est soumis au vote,

Abstention : 3

contre : 2

Le rapport moral est approuvé.

III -Rapport financier :

André LE POTTIER de l'IUA de Créteil assure les fonctions de trésorier de l'UFUTA depuis 7 mois. Il remercie Bernard WALLET, comptable à l'IUA de Poitiers, pour son aide.

Une gestion rigoureuse de nos dépenses a permis le redressement des comptes malgré l'augmentation du coût de la vie : déplacements, restauration, achat de matériel et de fournitures. L'engagement de maîtriser les finances pris lors de la dernière AG a été tenu.

Les charges: quelques précisions sont apportées à la demande de l'assistance, pour certaines lignes: les impressions ont été détaillées, 1000 euros sont mis à la disposition de l'association qui a géré les Chardons d'Amiens, ainsi que sur les mouvements financiers dans le registre concernant les réunions.

Les produits : ils sont essentiellement constitués par le montant des adhésions des UIA (0,23 euros par adhérent), en gestion courante par les repas des accompagnants des présidents lors de la journée, et par la vente des actes des assises.

Le résultat : le déficit 2011 se monte à - 368,89 euros ; le trésorier émet une certaine satisfaction à présenter ce résultat qui manifeste un redressement des comptes grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des dépenses.

Vote : contre 0

Abstentions : 0.

Le budget 2011 est adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2012

Dans la présentation les prévisions 2013 des postes importants sont également indiquées. Le trésorier précise qu'en interne un travail de prévision jusqu'en 2015 est effectué.

Des remerciements sont adressés au trésorier pour le " travail émérite " de mise en ordre des finances.

Il est signalé que le travail de l'Union bénéficie aussi de l'aide bénévole de certaines UTA qui en sont remerciées. (Poitiers et Créteil)

IV - ÉLECTION au Conseil d'administration :

5 administrateurs arrivent en fin de mandat, 4 sont renouvelables :
structures universitaires: Yvon LE GALL de l'U.P. de Nantes, Céline MENIL de l'UTL du Mans.

structures associatives: Josiane BERTIN (UTL du Bas-Languedoc), André LE POTTIER (UIA de Créteil), Jean-Louis CHEMIN (UTL de Haute-Mayenne).

sont candidats :

- Jean-Louis Chemin, UTL Haute-Mayenne, renouvel., se représente, Présent à l'AG
- Jean COUDERT, UTL Orléans, (en remplacement de J.ARNAULD démissionnaire), Présent à l'AG
- Annette ENTRAIGUES, UIA de Meaux, nouvelle candidature, Présent à l'AG
- Yvon LE GALL, UP Nantes, renouvel., se représente, Présent à l'AG.
- André LE POTTIER, UIA Créteil, renouvel., se représente, Présent à l'AG
- Céline MENIL, UTL Le Mans, renouvel., se représente, Présent à l'AG
- Gérard POTENNEC, UIA Royan, nouvelle candidature, Présent à l'AG
- Stéphane RAVAILLE, UTL Agde, nouvelle candidature, **Non**Présent à l'AG.

Conformément aux statuts, le vote a lieu à bulletin secret au premier tour à la majorité absolue des délégués présents et représentés. Il est proposé que tout candidat qui n'aurait pas obtenu la majorité des voix ne puisse faire partie du conseil d'administration. Cette proposition ne suscite aucune réaction négative..

A la demande du secrétaire général 3 scrutateurs se sont présentés pour le dépouillement : M-D. RISS-COLY (Amiens) ; J-P. LAPLENIE(Le Mans) ; M. NEVEU(Blois). *Ils ont procédé au dépouillement des bulletins établis et signé un bordereau de pointage des votes.*

Résultats du vote :

votant :140 sont exprimés. La majorité est de : 71 voix.

Les résultats sont dans l'ordre des suffrages :

André LE POTTIER :	138 voix	ELU
Gérard POTENNEC :	134 voix	ELU
Jean COUDERT :	131 voix	ELU
Yvon LE GALL:	120 voix	ELU
Céline MENIL :	120 voix	ÉLUE
Annette ENTRAIGUES :	108 voix	ÉLUE
Jean-Louis CHEMIN :	99 voix	ELU
Stéphane RAVAILLE :	61 voix	NON ELU

V - Comité Scientifique

La présentation des travaux est assurée par Yvon LE GALL, Président du Comité scientifique de l'UFUTA.

Le Prix de la recherche est décerné tous les 2 ans ; en 2012, année de remise du prix, de nombreuses propositions sont parvenues, souvent de qualité et fort intéressantes. Les thèmes sont toujours libres. Le prix est une reconnaissance des travaux effectués dans les UTA.

Désormais il alterne avec les Plumes d'or et d'argent qui sont donc proposées pour 2013. Pour ces Plumes, 3 exercices ont été définis : nouvelle, poésie et étude thématique, étude plus libre et différente du prix de la recherche. En 2011, la date limite de remise des textes était trop tardive pour la proclamation des résultats à Amiens. Les résultats ont donc été proclamés lors la journée de Présidents.

Ce jeudi 24 mai un rapport sur le prix de la recherche sera présenté avec l'annonce des résultats suivie de la remise des diplômes pour les Plumes.

Il est proposé que l'UFUTA garde la mémoire de ces travaux dans un répertoire accompagné d'un synopsis, ainsi que leur localisation qui pourrait être consulté sur le site de l'UFUTA.

Thème des Assises de 2014 à Toulouse

M François VELLAS, UTL de Toulouse, a transmis la candidature de Toulouse pour les prochaines Assises. En 2014, ils fêteront le 40^e anniversaire de la création de la 1^{ère} université du Troisième âge, intitulé de l'époque pour les UTA et UTL.

Le thème général retenu est : Tourisme et Culture.

(Voir page 13)

VI - Questions diverses :

* UTA Blois prend la parole et fait part d'un courrier envoyé au nom de l'Union des UTA du Centre. Elle aurait aimé avoir un retour à ce courrier. La présidente répond qu'il n'est tenu compte que des UTA et non des unions qui ne sont pas membres de l'UFUTA.

Lors de l'AG de l'union du Centre, seules 2 UTA sur les 18 étaient à jour de leur cotisation à l'UFUTA. Dreux s'interroge et renouvelle son adhésion, Châteaudun n'a pas payé 2012, Chartres démissionne par lettre du 29.3.2012 à cause de l'article 8. Il y a petit à petit une désaffection des autres. On reconnaît qu'une fédération nationale représentative est utile et demande une réflexion sur la révision des statuts et du règlement intérieur.

intérieur.

R : Ce sujet a été abordé lors du dernier CA et sera examiné dans l'année à venir; toutefois il n'est pas possible de prendre en compte chaque particularité.

Q : Peut-on mettre en place une commission ? Il faut des actes

R : ce point sera débattu lors du prochain CA

* UTA Angers : le président fait état d'un courrier envoyé le 15 avril. Il propose la création de nouveaux services au sein de l'UFUTA pour leur mise en commun afin d'effectuer des économies d'échelle dans certains domaines: comptabilité, droit des associations, assurances, informatique, relations avec les collectivités, etc.

R : au sein de l'UFUTA, nous tenons beaucoup à l'indépendance des UTA. De plus, l'UNION rassemble des UTA de statuts différents : associatifs, universitaires, municipaux. L'UFUTA peut aider mais difficilement prendre en charge certains points.

Concernant le droit des associations il est renvoyé à la publication " Juris association". Un correspondant existe à Orléans pour répondre aux questions : il y a 3 ans, la journée des présidents a étudié le sujet. Depuis ce jour, aucune question n'a été émise.

Il est proposé que, tous les 2 ans, la journée de présidents puisse aborder les questions " techniques " pour un échange et une mise en commun.

*UTL Essonne : la réunion des UIA d'Ile de France (toutes sauf une adhérentes de l'UFUTA)

a fait part d'une démarche concertée et unitaire dans une lettre signée. Il y est demandé

- . une révision des statuts pour être davantage présent dans le monde,
- . une meilleure représentation,
- . une revalorisation du rapport moral avec une ouverture sur des projets - le projet associatif est en débat-,
- . l'introduction des votes par correspondance qui serait une solution à un nombre d'interrogations,
- . la redéfinition de la nature et de la durée du mandat des administrateurs,
- . de prévoir davantage de temps pour échanger et discuter. Il n'y a pas d'instances qui le permettent

Il est demandé de prendre une décision de modifications et 1 an pour le faire

R : La Présidente au moment de l'AG n'avait pas reçu ce courrier. Elle prend note et présentera pour réflexion cette demande au Conseil

d'administration.

Le président d'Angers attaque les ambitions de certains. Pour sauver l'UFUTA, c'est sur un projet commun et non sur les statuts qu'il est important de réfléchir.

VII - Date de nos prochaines rencontres :

2013 : AG à Paris,

2014 : XVII^e Assises nationales à Toulouse,

2015 : journées audio-visuelles à Grenoble.

En conclusion :

Le bilan de cette année écoulée est conforme aux objectifs que nous nous étions donnés :

- se rapprocher de nos Ministères de tutelle,
- faire progresser les projets que nous avons mis en route depuis plusieurs années,
- maîtriser nos dépenses afin d'obtenir un bilan plus raisonnable.

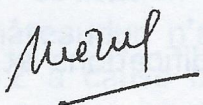
Ce n'est qu'une avancée et l'effort que nous avons entrepris doit se continuer à l'avenir.

Avant de clore cette Assemblée Générale, je voudrais vous citer une parole de Bertha Von Suttner que j'aimerais faire nôtre :

Après le verbe "aimer",
"aider" est le plus beau verbe du monde

L'Assemblée générale de l'UFUTA est close à 12h30.

La secrétaire adjointe
Céline MENIL



La présidente de l'UFUTA
Françoise DAVID-SCIARA



UTL	VOIX Présents	VOIX Absents	VOIX TOTALES	quorum
AGDE	2	4	6	1
AMIENS	4	4	8	1
ANGERS	2	4	6	1
AURILLAC	0	1	1	1
AUXERRE	0	0	0	0
BEAUSOLEIL	0	0	0	0
BESANCON	0	0	0	1
BLOIS	2	0	2	1
BOULOGNE/MER	0	1	1	1
BRETAGNE	14	24	38	1
CHAMBERY	0	0	0	0
CRETEIL-V dMARNE	3	3	6	1
DREUX	0	1	1	1
EAUBONNE	0	0	0	0
ESSONNE	2	4	6	1
GAP	0	0	0	0
GRENOBLE	2	4	6	1
LE MANS	5	0	5	1
LIMOGES	0	1	1	1
MARTINIQUE	0	0	0	0
MAYENNE	4	0	4	1
MEAUX	0	1	1	1
MELUN	0	0	0	0
METZ	0	0	0	0
MONTPELLIER	0	0	0	0
NANCY	2	4	6	1
NANTES	7	12	19	1
NICE	0	0	0	0
ORLEANS	2	4	6	1
PARIS Inst Cath	0	1	1	1
PARIS Diderot	0	0	0	0
PTE A PITRE	0	0	0	0
PARIS X Nanterre	0	0	0	0
POITIERS	3	1	4	1
ROUERGUE	0	0	0	0
ROYAN	1	1	2	1
ST GERMAIN EN L;	0	0	0	0
ST LAURENT DU V;	0	0	0	0
ST-NAZAIRE	2	4	6	1
SAUMUR	0	1	1	1
TOULOUSE	1	2	3	1
TOTAL	58	82	140	25

Rapport sur le Prix de la recherche 2012,

par Yvon Le Gall,
Président Comité Scient. UFUTA.

1 - André SAPIN, *Élèves maîtres, L'école normale d'instituteurs de Poitiers 1831-1991*, Gestion éditions, 2011, 356 p. + icono, (UIA de Poitiers).

André Sapin est un auditeurs de l'UIA de Poitiers, où il participe aux travaux du groupe " Faire l'Histoire " piloté par Nicole Pellegrin. Il a été lui-même élève maître de l'école normale (EN) dont il retrace l'histoire.

Dans son introduction, il justifie clairement son projet : éclairer une institution sur laquelle il y a beaucoup moins d'études qu'on ne croit ; se servir d'un cas particulier (l'EN d'instituteurs de Poitiers) en ayant soin de l'inscrire dans un cadre général qui permet d'en comprendre l'évolution ; surtout ne pas tomber dans le piège de la nostalgie. Par contre, il ne justifie pas aussi bien son plan en 4 parties : de l'Ancien Régime à la chute du Second Empire ; l'école de la République (qui correspond au temps de la IIIe République) ; les années 1950 sont celles où il a été normalien ; enfin, vers une fin inéluctable. La 3e partie apparaît alors comme une "verrue". L'explication apparaît quand on y arrive : les années 1950 sont celles où l'a. a été normalien à Poitiers. Le ton devient alors celui de la familiarité. C'est le ton de celui qui connaît les coins et les recoins de la maison, sans donner pour autant dans la nostalgie, comme il nous en a averti. La dernière partie est alors le regard d'un ancien normalien sur le devenir de l'institution.

Il n'est pas possible de donner en quelques lignes même l'essentiel d'un propos documenté. L'institution ne commence à exister à Poitiers qu'en 1831. La 1re EN était née à Strasbourg sous l'Empire, et à la fin de la Restauration il n'y en avait que 4 en France. Celle de Poitiers a été assez vite dirigée par un homme qui allait se révéler d'une grande qualité. Mais il n'était pas à l'ordre du jour de la hisser à un niveau trop décalé par rapport à l'environnement. Les impétrants ne sont pas toujours du niveau requis. L'environnement pédagogique est assez limité. Les normaliens sont assujettis à une vie quasi monacale. Tout y est sous surveillance. Les informations manquent pour bien cerner l'insertion des normaliens dans la société poitevine.

La IIIe République, dont l'intérêt pour l'école est bien connu, va beaucoup faire avancer les choses, et donner une tonalité nouvelle aux normaliens, qui devront former des patriotes républicains. Elle généralise l'institution et se préoccupe d'élever le niveau, tant de l'encadrement que des élèves. Toutefois, à la fin de sa carrière, Ferry trouvera toujours le niveau pédagogique insuffisant. La Grande Guerre contraint à des adaptations. L'entre-deux-guerres n'est pas la meilleure période pour l'EN. Il faut beaucoup rogner sur les dépenses, et cela a un impact sur le contenu de la formation. Une fenêtre s'ouvre parfois sur de larges horizons de nature très diverse : participation à des concours proposés par la SDN ou par la Ligue coloniale française, par exemple. Dès 1918, il y a le sentiment d'une inadaptation. Mais consultations et projets de réforme ne débouchent sur rien. Vichy, qui n'aime pas les instituteurs, marque une césure dans l'histoire des E.N. en les fermant et en les remplaçant par l'Institut de formation professionnelle des instituteurs. Les EN sont restaurées en 1946. Mais il faut un certain temps pour revenir à la normale. Il y a une aspiration à une pédagogie plus ouverte. Comme nous l'avons dit, la description de l'EN de Poitiers dans les années 1950 prend une couleur beaucoup plus vive. Les choses sont vues de l'intérieur. Toutes les facettes de la vie, toujours collectives, sont présentées. Les années 60 sont placées sous le signe d'une expansion difficile à maîtriser, liée à une population accrue. Ce n'est pas 68, critique de l'institution, qui en entraînera la disparition. La réformite qui touche le monde de l'éducation entraîne des changements de format. Les activités des EN, où l'on pratique désormais la mixité, se diversifient. Le niveau se doit de monter toujours plus haut. En 1989, les EN cèdent la place aux IUFM, au grand dam de maints anciens normaliens. Il bote en touche en citant Marguerite Yourcenar : " Il ne faut pas pleurer parce que cela n'est plus [...] "

On l'aura compris, cette étude est riche, bien étayée de références d'archives et appuyée sur une belle bibliographie, qu'il a toutefois le tort de ne pas faire figure en note.

2 - Martine LANI-BAYLE (dir.), *André de Peretti, Pédagogue d'exception*, Paris, L'Harmattan, 2011, 254 p., (UP Nantes)

Martine Lani-Bayle dirige un collectif consacré à André de Peretti. Le livre est divisé en trois parties. La première partie, intitulée " variations pédagogiques ", aborde l'itinéraire original d'A. de Peretti, qui débouche sur un désir de pédagogie innovante pour impliquer l'apprenant dans sa

formation. Il est montré en action aux Ateliers des Chantiers de Nantes. Les variations sont bien entendu à entendre dans leur acception musicale. La seconde partie est consacrée à des témoignages générationnels, depuis les écoliers à un poète, psychothérapeute et essayiste. La troisième partie, la plus courte, dévolue aux " mots générateurs ", s'égrenant, sur le mode alphabétique, d'affût à vigilance, donne lieu à des formes d'expression diverses, le plus souvent poétiques. Ces messages témoignent de la réception de la démarche d'A. de Peretti.

L'ouvrage, d'un intérêt incontestable, présente un inconvénient par rapport au contexte de notre concours. La plupart des contributions, d'origine très variée, n'ont aucun lien avec l'Université permanente de Nantes, en dehors du chapitre intitulé " Le pédagogue à l'œuvre aux Ateliers et Chantiers de Nantes ", établi " d'après les notes de M. Lani-Bayle et Marie Poupard " (p. 31-39) et de la troisième partie " Les mots générateurs ", écrits par des étudiants de l'UPN (p. 223-237). Dans notre concours, les ouvrages doivent impliquer majoritairement des étudiants de nos universités.

3 - Le Groupe de Recherche Art Campanaire, *Les Cloches du Drouais*, 2011, 121 p., dactyl., (Université Drouaise du Temps Libre)

Cette recherche est l'aboutissement d'un projet lancé en 1990 par les neuf UTL de la région Centre. Le travail du Groupe de Dreux n'avait fait l'objet d'aucune mise en forme. Ce à quoi ce document est venu remédier. On peut considérer qu'il est constitué de deux parties. La première est le texte à proprement parler, tandis que la seconde est le catalogue des cloches avec des fiches techniques et historiques. C'est de la première que nous voudrions rendre compte, ce qui ne signifie pas que le catalogue ne mérite pas d'attention.

Les auteurs abordent les différentes facettes de l'art campanaire. Ils en font un rapide historique, dressent le nombre des sujets concernés dans leur périmètre (un peu flou) et un " petit vocabulaire campanaire ". Puis viennent des renseignements sur la technique de la fonte des cloches. Avec l'évocation des fondeurs, on est dans le secteur drouais. Au XVIe s., les fondeurs sont autochtones, notamment la famille Le Royer de Bû. Dans les siècles suivants, il y a une prédominance des fondeurs venus de Lorraine, véritables entrepreneurs migrants, qui se sédentarisent au XIXe. Deux familles sont présentées. Puis c'est la bénédiction des cloches, cérémonie codifiée, illustrée par deux récits des XVIIIe et XIXe s.

L'étude des parrains et marraines est l'un des passages les plus intéressants, et qui aurait encore gagné à être creusé davantage. Selon les lieux (ville ou campagne) et selon les époques prédominent les aristocrates – qui vont du prince du sang au hobereau en passant par le récent anobli –, les notables ou les édiles municipaux. Il s'agit le plus souvent d'individualités, parfois d'un groupe (tout un conseil municipal, ou des familles). L'aide du gouvernement emporte parfois la qualification de "cloche civile et paroissiale", avec obligation de la faire sonner avant toute réunion du conseil municipal. Bien entendu, l'usage des cloches à des fins religieuses et civiles (peste, orage, tempête, tocsin, convocation des assemblées ...) est allé en déclinant au cours du XXe s., suite à des critiques fondées sur des motivations variées. Les auteurs ne semblent pas savoir combien les prétoires français ont brui de cette question des sonneries. Mais ils fournissent des éléments de correspondance administrative et de réglementation sur le sujet, sur la fin XIXe – début XXe s., qui fut le grand moment des débats. L'épigraphie campanaire ne va pas sans poser des difficultés de lecture, pour des raisons diverses. Enfin est évoquée la reconstitution partielle du patrimoine campanaire, gravement endommagé par la Révolution française. Le mouvement s'est essoufflé à la hauteur des années 1880. On en comprend les raisons politiques.

On regrette que la petite bibliographie n'ait pas été mieux exploitée. Sauf erreur, le nom des auteurs majeurs n'apparaît qu'une fois en note de bas de page.

4 - Atelier d'Histoire locale et de Généalogie, Groupe de Recherche en Histoire locale, *L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général du Mans au XVIIIe siècle*, 2012, 109 p., dactyl. (UTL du Maine)

Le caractère collectif de ce travail de recherche est clairement affiché. Il est distribué en trois chapitres (ou parties) dont les auteurs sont nommément désignés. Jean-Pierre Laplénie, qui est le responsable du groupe, a assuré la recherche et la rédaction du premier chapitre, la synthèse générale et la rédaction des deux autres. Cela assure une belle lisibilité d'ensemble.

Le premier chapitre brosse un large cadre – national – de la question hospitalière à cette époque, en prenant soin de déborder sur le XVIIe s., ce qui est absolument indispensable pour comprendre la situation. Et il le fait de façon bien informée, en se référant aux bonnes sources. Toutefois, il faudrait remarquer que Michel Foucault, sollicité à plusieurs reprises, a

provoqué des critiques de la part de certains spécialistes patentés. Réactions d'humeur à l'immixtion d'un philosophe engagé dans un domaine qui n'était pas sa spécialité. Mais cela ne compromet pas la qualité de la synthèse présentée ici. Ce chapitre lève la question des deux grandes formes hospitalières de l'époque : l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général, la seconde ayant tout particulièrement retenu l'attention des chercheurs. L'un qui a pour vocation de soigner et de secourir les pauvres, l'autre étant plutôt tourné vers la police de populations mal contrôlables. Il évoque aussi l'évolution intéressante des personnels médicaux, notamment la promotion des chirurgiens et une médicalisation qui progresse.

Le second chapitre, confié à une équipe de recherche, est consacré aux structures hospitalières mancelles au XVIIIe s. Les données chiffrées concernent essentiellement la seconde partie du siècle. L'Hôpital Général, créé par décisions royales de 1657 et 1658, réunit certaines structures préexistantes éparses, comme cela se fait à travers le royaume. Il a fallu de longues négociations pour pouvoir ériger les nouveaux bâtiments, dont l'édification s'est faite sur plus d'un siècle. Parallèlement, il fallait reprendre l'Hôtel-Dieu, qui était dans un fâcheux état. Le fonctionnement de cet hôpital est étudié entre 1756 et 1773. Si, dans un premier temps, les femmes sont presque toujours plus nombreuses que les hommes, la situation s'inverse dans le second. Mais il faut considérer que des soldats de passage constituent un quart des effectifs masculins (chiffres précis, même s'il arrive à certains registres d'être lacunaires ; tableaux et graphiques). La tendance est dans un accroissement sensible des effectifs totaux (hommes, femmes et enfants) hospitalisés. Il sort beaucoup plus de personnes rétablies que décédées, même si la mortalité reste relativement élevée. Dans les années 1760, plus des deux-tiers des séjours sont inférieurs à un mois. L'âge moyen à l'admission est légèrement supérieur chez les femmes que chez les hommes. Les Manceaux constituent environ 58% des hospitalisés dans ces années. Les autres viennent d'un rayon plus ou moins large. Les métiers du textile ; du cuir et de l'habillement sont les mieux représentés.

Un bureau le plus souvent composé presque à parité d'ecclésiastiques et de laïcs (11 personnes) administre les deux institutions. Les Mémoires tardifs d'un administrateur (dernière décennie de l'Ancien Régime) livrent des informations intéressantes sur le comportement de ses confrères, qui manquent de rigueur. Ce négociant importe des façons issues de sa pratique. L'étude des budgets ne fait pas état de malfaçons. L'univers budgétaire de ces institutions est d'une grande complexité, que l'étude

s'efforce d'éclairer. Mais le lecteur n'arrive pas à savoir si les budgets évoqués sont communs aux deux institutions, bien que le titre de ce point, qui figure dans le développement sur l'Hôpital Général, s'intitule " la gestion de l'Hôpital Général et de l'Hôtel-Dieu". Ainsi les auteurs pointent-ils la très modique part de l'apothicairerie (environ 0,5% des dépenses). Il n'y a lieu de s'en étonner sauf si l'Hôtel-Dieu est pris en compte. Quoi qu'il en soit, il apparaît qu'entre 1773 et 1777, l'exercice financier est plus souvent positif que négatif.

Les auteurs évoquent les trois missions de l'Hôpital Général : enfermer certains indésirables (peu de cas cités), accueillir des personnes en grande difficulté et les " insensés " (catégorie quelque peu élastique parfois pour des raisons purement pratiques), enfin donner du travail (nous dirions plus volontiers mettre au travail ; à cet effet, on crée trois manufactures). La population est ventilée entre 11 salles d'accueil, plus ou moins spécialisées : pour les femmes, pour les filles de mauvaise vie, pour les petits garçons, pour les grands garçons, pour les petites filles, pour les grandes filles, pour les hommes, pour les insensés... L'accroissement des effectifs - notamment des enfants exposés - accueillis ne va pas sans inquiéter les administrateurs.

Le dernier chapitre est confiée à une autre équipe (qui a en commun la moitié de ses membres avec la précédente) pour traiter de l'accueil des enfants abandonnés. Le sujet est sensible dans un pays dont la démographie est repartie à la hausse, et dont la sexualité hors mariage soulève des difficultés. Mais tous les enfants trouvés ou exposés ne sont pas issus d'unions illégitimes. Le partage n'est pas toujours facile à faire. Tous ne sont pas des enfants au berceau. C'est à l'Hôpital Général de recevoir ces enfants depuis une décision royale de 1748. Quand ils sont justifiés, les abandons manceaux le sont principalement par la misère et le grand nombre d'enfants au foyer, par le décès de l'un des deux ou des deux parents, enfin par l'absence du père. Les billets témoignent aussi de la détresse, d'un sentiment religieux, ou encore du désir de reprendre un jour l'enfant. Malgré une mortalité élevée, due à des raisons diverses, les administrateurs ne sont pas sans s'inquiéter du poids croissant des enfants trouvés sur le budget de l'établissement, surtout quand ils sont infirmes donc incapables de travailler. Jusqu'à 7 ans, les enfants sont placés en nourrice (l'une des sources bien connue de mortalité). En âge de travailler (précoce à l'époque), ils sont placés à l'extérieur ou employés dans l'un des ateliers de l'hôpital, tout en étant, éventuellement, scolarisés. Les Manceaux contribuent à l'entretien de ces enfants par le biais de taxes spécifiques diverses, tandis que l'Etat accorde une somme

forfaitaire. Les destins de ces enfants sont très divers.

Les auteurs concluent en pensant que les deux institutions ont rempli leur mission.

Voilà une belle étude, clairement menée, bien documentée, où l'on aime quelquefois se poser des questions. Elle répond bien aux critères de l'exercice.

5 - Yves JAOUEN, *L'état d'esprit à Nantes au début de la Grande Guerre (juillet-décembre 1914)*, dactyl., 55 p. + icono, (UP Nantes).

Au moment de l'attenta de Sarajevo, le 28 Juin 1914, on rêvait à Nantes des vacances à la mer ou à la montagne. A la fin du mois de Juillet, les deux grands quotidiens nantais de l'époque, " *le Phare de la Loire* " et " *Le Populaire* ", titrent sur " la menace de guerre " , " la guerre imminente ". E quelques jours, on passe à la mobilisation générale . C'est la stupeur chez les Nantais, qui ne peuvent y croire . Après plusieurs manifestations pacifistes désormais interdites , c'est le départ des pères , des frères , des maris, parfois avec des fleurs au canon des fusils, des chants patriotiques lancés par la foule et des larmes. C'est la consternation générale.

En une quarantaine de pages, l'auteur décrit ensuite les " difficultés économiques et sociales engendrées par la guerre ". Dès le mois d'août, Nantes accueille des milliers de soldats anglais, des réfugiés, des blessés que l'on soigne dans les hôpitaux de la ville. A l'école, l'éducation patriotique est la base de l'enseignement. On étudie les canons, les torpilles et les explosifs. On exige des enfants l'effort, la volonté de savoir se priver de leur menu argent, de leurs friandises. Des adolescents, des jeunes veulent s'engager. Les soldats deviennent des héros , on prie pour les êtres chers , les églises sont remplies. Des montagnes de colis sont envoyés sur le front. Les filles tricotent pour les soldats et les prisonniers. On demande aux enfants de soutenir moralement leurs parents en particulier leurs mères restées seules et qui travaillent. Mais on conspue aussi les prisonniers conduits vers les camps (les femmes sont les plus acharnées). On cache son or et ses économies. On a peur des espions. La presse nantaise va se transformer en "un organe de propagande diabolisant l'ennemi et célébrant l'héroïsme des soldats".

Et puis ce sont les morts annoncées, les listes qui s'allongent, les visites aux blessés, la douleur et la résignation. C'est "la guerre d'usure".

Gaston Veil, adjoint au Maire de Nantes (Paul Bellamy), dresse et résume le bilan des 4 mois vécus par ses concitoyens de la façon suivante : " ... Les quatre mois que nous venons de vivre nous paraissent plus longs que bien des années qui ont précédé ; jamais autant de deuils, autant d'angoisses, autant d'espérances n'ont été réunis en un si court intervalle. Nous n'avons jamais vu la mort frapper autant de corps autour de nous, nous n'avons jamais pleuré tant de jeunes existences disparues".

Le travail de Yves Jaouen, qui observe la grande guerre à partir d'une ville de province, est très intéressant. Outre sa bonne bibliographie, il s'appuie sur les Archives départementales de Loire Atlantique, les Archives municipales de Nantes, celles du Centre de recherche en Histoire internationale atlantique. Le style est alerte, vivant. Vingt documents en annexe (photographies , cartes postales , dessins d'élèves) terminent l'ouvrage. Toutefois, on regrettera un défaut de construction. Le point sur les opérations militaires de ce premier semestre de guerre vient trop tard pour éclairer certains traits évoqués antérieurement.

6 - Yves JAOUEN, *La crise de Juin 1917 : les trains de permissionnaires en Loire Inférieure*, dactyl., (UP Nantes).

Ce court travail fait suite au précédent.

Les gares de plusieurs localités de Loire Inférieure, dont celle de Nantes, situées sur le passage des trains de permissionnaires venant de Quimper, sont l'objet de désordres et de violentes manifestations : lancers de tracts, cris hostiles à la guerre, et sous l'effet de l'alcool, les soldats n'hésitent pas à briser les portières et les vitres des wagons. De nombreux civils les soutiennent et une véritable propagande pacifiste relayée par les femmes s'installe un peu partout. Plusieurs scènes répétées nous sont décrites en mai et juin 1917. Les autorités tendent d'y mettre fin en détournant les convois par Le Mans, en luttant contre l'alcoolisation, la venue des civils dans les gares, les conseils de guerre et les condamnations. L'auteur nous montre que la cause de ces débordements est " l'effondrement du moral des troupes et de la population ". La presse nantaise change complètement sa façon d'interpréter les événements : " elle dédouane les militaires chahuteurs et les badauds trop curieux et finit par accuser, sur les conseils du maire, de mystérieux agitateurs ". Mais ce sont surtout les échecs militaires, la dégradation des conditions de vie, l'alcoolisme, la prostitution, et la délinquance des jeunes qui sont la cause de cette crise de 1917.

Les sources bibliographiques sont les mêmes que dans le précédent

travail. Le résultat est moins séduisant que pour celui-ci.

7 - Halles et criées de l'arrondissement de Saint-Nazaire, grande et petites histoires, 2011, 351 p., (UIA de Saint-Nazaire)

Cette publication sur papier glacé, abondamment illustrée de documents intégrés dans le texte, est issue du travail du groupe de recherche "Yves Nerriec". Il n'est pas facile d'en rendre compte, eu égard à la construction adoptée par les auteurs. Passé un court chapitre où est tracé l'historique du pesage et du mesurage, nous sommes en présence d'une succession de "fiches" consacrées à chacune des communes concernées. Celles-ci sont classées par ordre alphabétique, comme les auteurs le soulignent dans l'introduction, " pour ménager les susceptibilités ". Il n'est pas certain que l'argument soit recevable. Il manque à ce travail, sérieux et consistant, une synthèse. De ce fait, nous limiterons cette présentation à la méthode et à quelques observations générales.

Les Halles ne sont pas rares en France, mais les criées le sont davantage. C'est évidemment la géographie qui a conduit l'arrondissement de Saint-Nazaire à en faire surgir sur un certain nombre de points. Chaque lieu intéressé a donc ce que nous avons appelé sa " fiche ". L'expression ne se veut pas réductrice. Cette fiche commence systématiquement par un historique de la commune, dont les éléments saillants – notamment ceux qui ont trait à la vie économique – sont rappelés. Ce point est évidemment d'une densité très inégale, puisque les lieux sont plus ou moins jeunes, plus ou moins importants. Puis, vient la présentation des halles, toujours selon une trajectoire historique. La plupart sont apparues au cours du XIXe s. Mais quelques-unes remontent plus haut dans le temps. En vérité, c'est l'existence de halles qui effectue ce mouvement plus que les bâtiments eux-mêmes. Aucun bâtiment n'a traversé les siècles pour deux raisons essentielles : fragilité des constructions et nécessité de les adapter aux besoins de la population. Selon la richesse de la documentation accessible – il est arrivé aux chercheurs de se heurter à un refus d'accès aux archives municipales – le récit sur les halles est plus ou moins nourri. Certains développements sont particulièrement circonstanciés avec un luxe de détails tant administratifs que techniques. Ainsi en va-t-il pour Pornic, où l'on peut suivre dans le détail les négociations initiales au début de la Restauration, puis les travaux d'assainissement et d'extension à la fin du XIXe s. et au début du XXe, les grands travaux des années 1930, et, davantage encore, ceux des années 90- début 2000, avec le " casse-tête du financement ". Le dossier technique du Croisic est bien nourri au XXe s.

Noblesse oblige, est-on tenté de dire, celui de Saint-Nazaire attend son ordre alphabétique pour se déployer. C'est le plus riche, avec ses trois halles successives pour le centre, et avec celles de Méan-Penhoët, qui sont en fait la récupération des secondes halles centrales, dont les autochtones se félicitent, puisqu'elles sont de type Baltard. Signalons que ces secondes halles centrales ont été inaugurées en 1937 en présence de Léon Blum, et que la " carte-souvenir de la Grande Manifestation du 21 février 1937 ", reproduite dans le texte, porte les portraits de cinq membres du gouvernement, de L. Blum à Jean Perrin, le célèbre scientifique (lequel aurait lu deux fois la même page de son discours sans que personne s'en rende compte) et le Léon Jouhaux, secrétaire de la CGT. Que l'allusion à J. Perrin ne laisse pas l'impression que le texte donne dans l'anecdote. Ici, comme ailleurs, il est bourré de données chiffrées. Bien entendu, on pourrait donner d'autres exemples. Citons quelques singularités. A Guérande, nous avons un bâtiment qui superpose " cohue " et auditoire de justice dès le début du XVIe s. Le mot " cohue " est dérivé du Breton Koc-hu, signifiant halle. Celle de Guérande relevait de l'autorité de l'évêque de Nantes. Le premier bâtiment est remplacé, au XVIIe s., par une nouvelle construction, qui demeurera jusqu'en 1911. Ces halles guérandaises sont suivies avec précision jusqu'à nos jours. On retrouve la même superposition d'une halle et d'un auditoire de justice à Pornic, dont la création remonte au début du XVIIe s. à l'initiative d'Henry de Gondy duc de Retz – un nom qui sonne bien dans nos mémoires. Dernier " détail " que nous signalerons à propos des halles, à Pontchâteau il y a eu un étrange conflit sur la question du mesurage et du pesage dans la première moitié du XIXe s. Pour échapper au modique droit de mesurage, certains vendeurs refusaient de livrer leurs grains quand l'acheteur exigeait qu'ils soient mesurés. Ce genre de conflit se situe sur fond d'établissement définitif du système métrique.

Les criées, moins nombreuses, donnent l'impression au lecteur de véritables feuilletons, dont il ne saisit pas toujours les implications. Il y a des rivalités, des conflits, des problèmes de gestion. Cela donne lieu à des développements plus circonstanciés. Il apparaît que du point de vue économique les criées sont plus fragiles que les halles. Le copieux dossier de La Turballe est entièrement consacré à la criée. Celle-ci traverse visiblement des hauts et des bas. Elle est créée en 1885 aux frais d'un expéditeur de marée aux Sables d'Olonne sur le domaine public, moyennant l'acquittement de certains droits. Mais un conflit va surgir entre la municipalité et l'expéditeur à propos de la révocation de l'obligation qu'elle avait faite aux pêcheurs d'apporter tout leur poisson. Le contentieux va traîner. Dans les mêmes moments, la criée traverse une mauvaise passe

avec le marasme de la pêche à la sardine. Puis, en 1912, la criée est victime d'un éboulement. Il va falloir plusieurs années pour y remédier. La vente de poisson hors de la criée met en difficulté le concessionnaire à la fin des années 30. Puis, c'est une renaissance au milieu du XXe s. Mais il faut d'importants travaux de rénovation.. Au bout du compte, on détruit l'ancien bâtiment et on en construit un nouveau en 1970. Il faut bientôt l'agrandir, et même le refondre (1995) pour répondre aux normes européennes. En 2008, c'est une nouvelle menace avec la fermeture de la pêche à l'anchois. Nous aurions pu évoquer aussi le cas de Pornic, où s'est produite une guerre des criées entre la criée municipale et une criée privée. L'histoire de la criée de Saint-Nazaire est moins tumultueuse.

On a compris qu'il y a beaucoup à apprendre dans ce travail, mais aussi qu'il ne se lit pas comme un roman. Par sa conception même, il n'est pas fait pour être lu en continu. C'est ainsi qu'on en tirera les meilleurs profits.

8 - Hélène SOLIGNAC-SAINT-CERNIN (dir.), *Fêtes populaires et commémorations à Saint-Germain-en-Laye 1800-1900*, Wauquier Editions, 2010, 248 p., (Université libre de Saint-Germain-en-Laye)

Cet ouvrage est l'aboutissement du Séminaire-Enseignement d'Histoire de l'UL de Saint-Germain-en-Laye, piloté par Hélène Solignac-Saint-Cernin. Celle-ci en a supervisé la rédaction finale et l'édition. Le travail de recherche a été fait par 13 personnes nommément désignées de ce séminaire. Les auteurs ont croisé les informations fournies par la presse locale et les archives municipales et départementales. Aux archives nationales et dans la littérature spécialisée, ils ont emprunté un cadre plus large, notamment national. Le tout est organisé en trois chapitres.

Le premier chapitre, où l'on va des fêtes religieuses aux fêtes patronales populaires, est consacré à trois figures : saint Fiacre, saint Louis et saint Germain. Fiacre est l'un de ce moines irlandais, compatriotes de Colomban, qui viennent porter la bonne parole dans les campagnes continentales au VIIe s. Il s'installe près de Meaux. Il y est devenu populaire. Le culte du saint s'est acclimaté à Saint-Germain-en-Laye, bien qu'il n'y soit jamais venu. Une chapelle St Fiacre, dans la proche forêt, a été un lieu de culte au cours du Moyen Age. Sous l'Ancien Régime des moines viennent s'y installer. Au XVIIIe s., les jardiniers se mettent sous son patronage. Disparue au moment de la Révolution, la confrérie devient une société laïque, qui continue à fêter le saint au cours du XIXe s. C'est bien comme jardinier qu'il l'est. Le jour-dit, au cours d'une déambulation à travers la ville, la statue du saint rend visite aux notabilités de tout

genre. Le tout dans une profusion de fleurs. Un grand bal clôt la journée. Cette fête est toujours vivace.

La célébration de la Saint-Louis reparaît avec la Restauration. Tout le décorum est évidemment politique. La solennité et le divertissement sont associés. La dernière messe dont la trace ait été gardée date de 1852. Les parisiens s'associent volontiers à l'événement, qui devient un pur divertissement dans la seconde moitié du siècle : bals, jeux et spectacles de tout genre auxquels sont associés des artistes parisiens. Les concerts du kiosque, suivis d'un brillant feu d'artifice, sont particulièrement appréciés sous le 1^{er} Empire. La fête dure plusieurs jours. Elle est de moins en moins brillante après 1870. La municipalité républicaine des années 1880 et s'y intéresse peu. La fête est supprimée en 1893.

Se tenant au mois de mai, la Saint-Germain, mentionnée pour la première fois en 1829, est qualifiée de " fête patronale et familiale de bon aloi ". Elle prend le titre de Grande fête foraine ou de Fête du Parterre à partir de 1884. Elle passe de deux jours à trois semaines au cours du siècle, pour que les ambulants puissent amortir leurs frais d'installation. En 1859, la messe disparaît du programme officiel. Différents divertissements sont proposés, par la municipalité ou par les forains, avec un bonheur inégal selon les années. Cela va du jeu du baquet jusqu'au Musée des Antiquités nationales (à partir de son ouverture en 1867) ou aux musées de cire, en passant par les courses à pied ou à bicyclette, les expositions florales, les concerts, le théâtre de marionnettes ou les petits théâtres, les monstres de foire (dont la femme torpille), les illuminations ou les feux d'artifice, des loteries, et autres propositions foraines.

Le second chapitre traite d'autres fêtes religieuses, sans les caractériser dans son titre. Leur ventilation en deux rubriques ne convainc pas vraiment. Certaines sont liées aux souverains régnants, les autres sont dites participant au quotidien. Deux fêtes sont liées au nom des souverains : Napoléon et Philippe. Pourquoi les avoir dissociées de la Saint-Louis ? A lire les auteurs, on a l'impression que la St-Napoléon, arrachée de haute lutte par le premier du nom, a moins d'éclat à St Germain sous l'oncle que sous le neveu, tout au moins quand elle n'est pas perturbée par le mauvais temps. Les militaires y contribuent pour beaucoup. Apparemment les auteurs n'ont pas grand chose à se mettre sous la dent pour la Saint-Philippe : quelques mots sur celle de 1831. Le point sur les fêtes dynastiques s'achève sur l'évocation des baptêmes princiers. Celles en l'honneur du Roi de Rome semblent vibrantes, mais on n'en voit pas

grand chose. C'est un peu la même chose pour le duc de Bordeaux et pour le prince impérial, au-delà de mots un peu ronflants.

Puis viennent les fêtes religieuses qui " participent au quotidien du XIXes. " L'expression intrigue et le développement n'emporte pas conviction. Il s'agit de la Sainte-Cécile, de la Fête-Dieu, des Fêtes de Jeanne d'Arc, des Rosières et d'une cérémonie autour de la chapelle de l'hôpital. La Sainte-Cécile est évidemment l'occasion pour les différentes sociétés de musique, notamment militaires, de montrer leur talent à l'occasion d'un concert. Mais on n'oublie ni le banquet ni le bal. Le propos est très elliptique sur la célébration de la Fête-Dieu à St Germain dans la première moitié du siècle. On a l'impression d'une célébration très discrète. Par contre, de 1850 à 1879, les déambulations très hautes en couleur à travers la ville se pratiquent régulièrement. Par la suite, eu égard à certaines critiques, c'en est fini des grandes processions. Fallait-il mettre les fêtes de Jeanne d'Arc dans cette étude ? Outre qu'elles n'apparaissent que dans la dernière décennie du siècle, elles sont un germe de division dans la société. De même était-il opportun de mettre au menu les fêtes des Rosières qui " brillent par leur discrétion " à St Germain, selon les auteurs ? On dira la même chose pour la bénédiction et l'inauguration de la chapelle de l'hôpital et la bénédiction de la cloche en 1884, qui sont bien pauvres en terme de festivité.

Le troisième et dernier chapitre est dédié aux fêtes officielles distribuées en trois groupes : fêtes militaires manifestant l'appartenance à la nation, celles liées à la vie militaire en temps de paix, enfin célébrations des "règnes politiques successifs". La ventilation de la matière entre les deux premiers groupes serait à revoir. Ces deux points envisagent les fêtes régimentaires, puisque St Germain est ville de garnison ; celles des conscrits, dont on devine la tonalité ; celles liées aux victoires et qui sont qualifiées de " spontanées ", pour lesquelles les auteurs ne trouvent guère de substance que pour le 11d Empire ; les grandes manœuvres et la garde nationale (qui danse surtout pendant la 11e République) ; enfin les Te Deum, pour lesquels nous n'avons que des indications assez vagues. Le dossier politique ferme la marche. Il est assez maigre en informations, pour ce qui est de St Germain, dans la première moitié du siècle (inauguration du buste de Louis XVIII en 1816 et passage des cendres de Napoléon 1er). Par contre, la plantation de l'arbre de la liberté – originaire de la propriété d'A. Dumas, présent à la cérémonie – en 1848. Le 14 juillet n'est évoqué qu'à l'occasion de la célébration de 1884, qui ne semble pas avoir été un franc succès.

Au bout du compte, nous sommes en présence d'une étude intéressante, mais dont les données locales sont inégalement riches. Prévaut l'impression que le 1^{er} Empire a été une sorte d'âge d'or des fêtes à Saint-Germain-en-Laye. Les auteurs n'oublient jamais de situer chaque développement dans un cadre général.

9 - Jean-Pierre LAPLENIE (dir.), *L'eau, l'hygiène et la salubrité publique au Mans (1816-1907)*, 2010, 76 p., dactyl., (UTL du Maine)

Cette étude a été réalisée par le Groupe de Recherche en Histoire Locale de l'UTL du Mans, sous la direction de Jean-Pierre Laplénie. Comme il est écrit sur la page titre, elle a été effectuée à partir du registre des délibérations du conseil municipal du Mans. L'impression générale dégagée en introduction est celle d'une impatience de la population face à la lenteur de la réalisation des travaux relatif à la distribution de l'eau et à la salubrité publique. C'est sous cet angle que les auteurs ont mené leur enquête sur l'eau au Mans, qui a fait l'objet d'un certain nombre d'études. Deux paramètres à mettre en évidence : un peu plus du triplement de la population du Mans au cours de ce siècle (pour partie par accroissement naturel, pour partie par rattachement de plusieurs communes limitrophes) et un territoire assez important. Les trois parties répondent à une approche thématique : production et distribution de l'eau, puis l'assainissement, enfin la salubrité publique en question.

C'est en 1826 que l'on relève la première marque d'intérêt des édiles pour la question de l'eau. Pour alimenter de nouvelles fontaines à édifier, ils décident de puiser dans la Sarthe, plutôt que dans l'Huisne, puis, en 1829, de forer des puits artésiens. Les forages étant des échecs, on renonce à cette solution. Rien n'aboutit vraiment avant le 1^{er} Empire. C'est finalement dans l'Huisne que l'on décidera de puiser (Gué de Maulny). Par la suite, c'est la qualité de l'eau qui est préoccupante. Par ailleurs, l'équipement se fatigue. On peine à faire les dépenses nécessaires, qui sont lourdes, alors même qu'il faut accroître le niveau de production. Les édiles tergiversent. En 1900 est décidée la construction d'une nouvelle usine des eaux (site de l'Epau). Elle ne sera opérationnelle qu'en 1907, date retenue par les auteurs comme terme de leur recherche.

La distribution de l'eau présente aussi des difficultés. Manque un projet global, même si l'architecte-voyer y va parfois de propositions pour "l'amélioration générale de la distribution des eaux". Il faut rénover les anciennes fontaines, construire des réservoir sur les points élevés de la ville, installer des bornes-fontaines et des bouches d'arrosage (incendies

et propreté de la ville). Les réseaux restent encore assez sommaires dans les années 1880. Les Manceaux s'impatientent. La Ville a recours à la concession. Le compteur à eau apparaît dans les années 1870. Des conventions sont passées par la Ville avec de gros consommateurs comme la gare ou l'Armée (Le Mans est ville de garnison). A la fin du siècle, la population devient de plus en plus exigeante en ce qui concerne la distribution de l'eau. Il faut continuer à implanter de nombreuses bornes-fontaines.

L'assainissement est également un problème récurrent, qui apparaît en 1831 et ne disparaît jamais. Les ruisseaux, la plupart à ciel ouvert, et les fossés doivent être curés. Les récriminations sont nombreuses. On craint notamment les épidémies en période de fortes chaleurs. Le dossier des égouts est du même ordre. La Ville le gère au coup par coup. Elle réalise parfois des opérations importantes. On n'en a pas moins l'impression de plaintes constantes. L'assainissement de la plaine de la Mission, où se trouve une caserne de cavalerie, donne lieu à un véritable feuilleton sur plus de vingt ans. Le terrain est marécageux.

La dernière partie concerne la salubrité publique avec les latrines, la propreté de la ville, les lavoirs et bains publics. Comme dans les autres dossiers, il y a une montée en puissance au cours du siècle. Ainsi voit-on s'égrener à la fois les plaintes et les réalisations à partir des années 30 pour les latrines et urinoirs. On utilise la belle expression de " chalets de nécessité ". Les édiles ne se préoccupent vraiment de la propreté de la ville (enlèvement des ordures et entretien des rues) qu'à la hauteur des années 70. La commune n'a pas de service pour y pourvoir, et il n'est pas toujours facile de trouver des concessionnaires. Quant aux bains publics, elle s'en occupe à partir des années 50. Mais les auteurs n'ont visiblement pas grand chose à en dire. Il s'agit de baignades dans les rivières. Une seule allusion aux lavoirs publics.

Cette recherche nous montre combien la question de l'eau, sous ses multiples aspects, est un véritable casse-tête pour les administrateurs municipaux du XIXe s., pris entre une demande de plus en plus fortes de leurs administrés et des moyens financiers et techniques insuffisants. Il en résulte l'impression d'un pilotage à vue. Il y a toujours une brèche à colmater.

10 - Luc Philamant, *Voyages au pays nantais*, dactyl., 181 p. (UP de Nantes).

Cet ouvrage est le résultat de l'étude menée par Luc Philamant dans le cadre d'un atelier de recherche historique de l'U.P. de Nantes, sur des récits de voyageurs anglais en pays nantais entre 1775 et 1855. Il porte très largement sur des témoignages non traduits et à peu près totalement inconnus en France. Il est accompagné d'un corpus iconographique fort intéressant. Des annexes (table des repères historiques situant chaque visite dans les contextes politiques respectifs France-Angleterre, traductions et commentaires accompagnant les images, tableaux, caricatures ou dessins satiriques...) accompagnent utilement le lecteur. Par ailleurs, l'auteur a soin de situer son propos dans un cadre plus général, qui est celui de ses voyageurs. Il est à remarquer que le passage en pays nantais ne faisait pas partie des destinations en faveur auprès des Anglais qui voyageaient en France. Ceux qui s'y sont intéressés étaient issus de conditions sociales et professionnelles très diverses.

Le premier dont l'auteur suit la trace est Nathaniel Wraxall (1751 - 1831), voyageur, historien, homme politique, mémorialiste, qui parcourt l'Europe et visite France en 1775-1776.

Débarqué à Cherbourg, il passe, dans le long périple qu'il effectue, par Nantes, ville en pleine évolution. Si, venant de Bristol, il n'est pas étonné par l'activité portuaire comme le seront d'autres de ses compatriotes, il est impressionné par la ligne de ponts qui franchit le fleuve en reliant les îles. Il décrit la France sous forme épistolaire, comme un pays calme et prospère qui se modernise - elle est en retard par rapport à l'Angleterre - avec une population qui ne cherche aucune confrontation religieuse, politique ou sociale - alors que la misère des paysans est évidente. Un homonyme, William Wraxall, résident en France, publie en 1806 un *Voyage en France* destiné à la jeunesse française dans lequel il reprend en grande partie, mais sous forme de carnets de voyage, les récits de Nathaniel et d'autres "écrivains distingués".

Puis vient l'un des plus célèbres voyageurs de l'époque, Arthur Young (1741 - 1820), agronome réputé et écrivain. Son *Voyage en France pendant les années 1787, 1788 et 1789* est devenu un classique. Au cours de ses trois voyages, Young a visité à peu près toute la France. Son journal ne se limite pas aux faits du quotidien : il analyse la situation politique, sociale, économique et agricole de façon si précise que, soucieux de rétablir l'économie, le Directoire en recommande la lecture aux membres de l'administration et que le Consulat ordonne la traduction et la publication de toute l'œuvre de Young sous le titre *Le Cultivateur anglais*.

C'est au cours de son second voyage que Young vient en pays nantais. Nantes, bien différente de ce qu'a vu Wraxall, est une ville moderne et en pleine expansion. Young est en admiration devant la qualité de l'hôtellerie, le théâtre, les "chambres de lecture" et il ne peut que constater le grand contraste existant entre la ville et la campagne.

William Dorset Fellowes (1769 – 1852), ancien officier de marine doté d'un esprit curieux, revient en France en 1817. Il décrit un pays meurtri par la Révolution, les Guerres napoléoniennes et l'occupation (prussienne notamment). Sa *Visite au monastère de la Trappe en 1817* couvre le voyage accompli à travers un large quart nord-ouest de la France.. Ce récit est souvent d'une précision approximative, et l'expérience de la nature s'accompagne d'états d'âme. Mais les anecdotes rapportées et la quinzaine d'aquarelles qu'il comporte lui donnent de l'attrait. Fellowes est séduit par Nantes, ville moderne au doux climat, riche d'un passé auquel il s'intéresse.

Joseph Mallord William Turner (1775 – 1851), l'autre grande vedette de cette étude, est un grand voyageur. En août 1826, il entreprend à la demande de Charles Heath, graveur et éditeur, un voyage sur la Loire. Débarqué à Cherbourg, il se rend, en traversant la Normandie, à Nantes point de départ du voyage qui le mènera jusqu'à Orléans. Séduit par cette cité grouillante de vie, il croque aussi bien la foule festive du Cours Saint-Pierre, que celle laborieuse du fleuve, du port, des quartiers commerçants ou populaires. Même si, en reprenant ses croquis, Turner s'accorde certaines libertés avec la réalité, les scènes qu'il représente ont une importance historique. L'artiste a préservé la mémoire d'activités et de lieux maintenant disparus. Ces tableaux, qui ont connu un succès mérité, sont une célébration des classes laborieuses et un éloge à la beauté du fleuve qu'ils ont contribué à faire connaître.

Charles Heath demande à Leitch Ritchie (1800-1865), auteur à succès, d'écrire un commentaire pour accompagner les dessins de Turner. Turner avait remonté la Loire de Nantes à Orléans, Ritchie prend le chemin inverse. Son livre *Flânerie au fil de la Loire* publié en 1833 n'est pas qu'un simple support textuel aux œuvres du peintre. Riche d'une documentation historique et géographique, Ritchie ajoute aux anecdotes véridiques et à ses observations personnelles des récits légendaires.

Thomas Adolphus Trollope (1810 – 1892) est le fils d'une femme de lettres, et le frère d'un célèbre écrivain de la période victorienne. En 1840, il descend la Loire en bateau à vapeur d'Orléans à Nantes (son

voyage se prolongera vers le bordelais). Malgré une certaine effervescence politique, Trollope ne note pas d'agitation dans le peuple. Il relève avec satisfaction les progrès accomplis dans le domaine agricole, les infrastructures routières et autres domaines, hélas contrebalancés par une perte des repères moraux qu'il considère comme une conséquence de la Révolution. A Nantes, où il reste deux jours, il note que la cité, bien que florissante, est moins prospère qu'au temps du commerce avec les Antilles, il se réjouit des transformations et améliorations technologiques apportées. Avec sa mère, il publie en 1841 " *A Summer in Western France*, récit de ce voyage.

Charles Richard Weld (1813 - 1869), secrétaire adjoint et bibliothécaire à la Royal Society, passe deux mois en Bretagne en 1855. Il participe à la vie du peuple, note tout ce qu'il voit et entend au cours de la visite approfondie d'une Bretagne qu'il dépeint comme une contrée d'un autre temps, qui s'attache à ses traditions et refuse la modernisation. Par contraste, Nantes lui apparaît comme " un Paris en miniature ". Il conservera le souvenir de " l'une des contrées les plus intéressantes et les plus pittoresques de France ".

Nos sept voyageurs sont des érudits qui veulent découvrir la " vraie France ". Ils communiquent aussi bien avec les personnages haut-placés et des ecclésiastiques, qu'avec des marins, des paysans et des ouvriers auprès desquels ils ne ressentent pas de rancœur, même aux moments les plus sombres : le langage du peuple est bien différent du politique ; ils le reconnaissent unanimement. A travers les récits qu'ils ont laissés, on retient la grande inégalité qui existe entre la ville et la campagne malgré certains efforts de modernisation et, à partir de la Révolution, l'extension de la main-mise de l'Etat sur toutes les structures. Pour Nantes, c'est le passage de l'ère maritime à l'ère industrielle.

Nous sommes là en présence d'un beau travail adossé à un atelier de travail de l'UP de Nantes. Il mérite de retenir l'attention pour un prix.

11 - Annick Niel, *Des ris de pitié ... aux larmes de sang (Saint Domingue 1789 - 1793)*, 21 p., dactyl. (UP Nantes).

Annick Niel nous présente une tranche d'histoire de Saint-Domingue (future Haïti).

En 1789 la partie de l'île sous domination française est administrée par un omnipotent gouverneur général militaire et un intendant civil, nommés

pour 3 ans par le roi. Des ordonnances et arrêtés locaux avaient établi avec une rigueur sans cesse accrue, un régime de caste fondé sur la distinction des couleurs.

Il s'était créé très tôt une classe intermédiaire entre le maître et l'esclave, celle des " libres de couleur " pour maintenir à tout prix la " ligne de démarcation " entre le blanc et le mulâtre. En effet, seule " la noblesse de la peau " mettait les blancs, quel que fut leur état de fortune, au-dessus des libres de couleur enrichis pendant " la révolution du café ", devenus propriétaires du tiers des terres et du quart des esclaves et qui rivalisaient économiquement avec les colons.

Quant aux esclaves, dont le nombre avait augmenté de manière vertigineuse au cours du XVIIIe siècle, considérés comme " biens meubles " par l'article 44 du code noir de 1685, ils se répartissaient en *bossales* (esclaves nouvellement déportés, employés aux travaux des champs, les plus durs) et *créoles* (nés sur l'île et faisant partie de la deuxième génération, employés aux travaux plus qualifiés et moins pénibles)

En 1789, la population comptait 571750 habitants environ, avec 6,19% de blancs, 4,70% de libres de couleur et 89,13% d'esclaves, plus une importante population " flottante " composée des marins du commerce faisant escale.

En raison du privilège de l'exclusif (1727), Saint-Domingue souffrait de son total asservissement économique à la métropole. Les mesures de l'exclusif "miting ", un peu plus modéré (1783), paraissaient nettement insuffisantes aux colons qui voulaient la liberté de commerce. D'où la naissance de tendances autonomistes, voire indépendantistes.

La nouvelle de la convocation des États généraux accrut les dissensions des blancs entre eux (colons contre négociants, les uns adversaires, les autres partisans du pouvoir de la métropole et de l'exclusif), mais également entre blancs et libres, de couleur, appartenant à la même classe de propriétaires privilégiés : espoir pour les blancs de perpétuer les privilèges de castes et d'acquérir l'autonomie avec la métropole, pour les libres de couleur, celui d'obtenir la reconnaissance de leur égalité civile et politique avec les blancs. Cependant, blancs et libres de couleur s'entendaient pour maintenir les noirs dans la servitude. La lutte va se dérouler sur deux fronts : en France à l'Assemblée nationale par l'intermédiaire des groupes de pression des deux camps et à Saint-Domingue, par un affrontement direct entre les forces antagonistes en

présence. Ce sont ces affrontements que raconte A. Niel, au cours des quatre premières années de la Révolution. Récit tellement complexe qu'il n'est pas question d'en rendre compte ici.

Aux incertitudes et tergiversations des autorités métropolitaines, adoptant des mesures ambiguës, mal discutées, ou encore des demi-mesures, s'ajoutent les difficultés liées à l'éloignement et aux dissensions des représentants de la métropole (notamment l'affaire du gouverneur général Galbaud). S'ensuivent des rébellions et des soulèvements (notamment celui des esclaves en août 1791). Le tout se solde, provisoirement, par une invasion de troupes anglaises profitant du défaut de protection navale de l'île.

L'étude présentée se limite donc à une période très précise. L'auteur aurait dû faire connaître la raison de ce choix, le lecteur restant dans l'expectative en fin de lecture : le dernier paragraphe laisse penser qu'il n'y a – n'y aura – plus de présence française dans l'île, alors que l'on sait bien que l'histoire coloniale durera jusqu'en 1803. S'agit-il d'une partie d'une étude plus large ? d'un épisode d'une œuvre en cours d'écriture ? Par ailleurs, on regrette l'absence d'une introduction, d'une conclusion (même provisoire, s'il s'agit d'un épisode attendant une suite), d'une bibliographie générale – sans doute très riche, vu l'abondance des notes de bas de page – , et d'une table des matières.

Malgré sa densité, le document auquel l'auteur aboutit est un peu léger pour un concours de recherche.

12 - Martine Maillet-Jégou, *L'émigration française au Brésil au XIXe siècle*, 26 p. , dactyl. (UP Nantes).

L'étude de Martine Maillet-Jégou évoque les trois vagues d'émigration au Brésil au XIXe s. Elle en présente l'origine à partir de quelques exemples individuels. Ceux-ci rencontrent un système de publicité organisé par des sociétés privées. Les émigrants sont majoritairement des agriculteurs. L'auteur évoque les conditions de vie à bord, puis l'accueil et l'installation (des colonies), qui va de l'échec à la réussite.

Au-delà de sa taille modique, ce texte ne put être considéré comme de la recherche. Il n'est doté ni d'introduction, ni de plan, ni de bibliographie, ni de table des matières. Aucune des nombreuses citations n'est référencée.

Palmarès "palmes d'or et d'argent"
Année 2011

**Palmarès Prix de la Recherche
Année 2012.**

1er prix : Université du Temps Libre Le Mans pour
'Hôtel Dieu et l'Hôpital général du Mans au XVIIIe siècle'.

1er prix : Université Inter-Ages Saint-Nazaire pour
**es Halles et criées de l'arrondissement de Saint Nazaire
randes et petites histoires".**

2ème prix : Université Permanente Nantes pour
Luc Philamant, Voyage au pays nantais".

PLUMES D'OR ET D'ARGENT
Règlement du concours 2013

**Palmarès "plumes d'or et d'argent"
Année 2011**

Plumes d'or

Catégorie Poésie: Université du Temps Libre d'Orléans pour

"la pluie, la pierre"

Catégorie Nouvelle: Université Inter-Ages de Dauphiné pour

"Ô saisons"

Catégorie Étude thématique: Université du Temps Libre d'Orléans pour

"rue d'Orléans"

Plumes d'argent

Catégorie Poésie: Université de la Culture Permanente de Nancy pour

"fascinants paysages"

Catégorie Nouvelle: Université Angevine du Temps Libre pour

"quatre chemins"



Site : <http://www.ufuta.fr>
Mail : ufuta@ufuta.fr

PLUMES D'OR et D'ARGENT

Règlement du concours 2013

Article 1 - L'Union Française des Universités Tous Ages (UFUTA) organise un concours d'écriture ouvert à toutes les Universités Tous Ages adhérentes. Les prix décernés, dénommés "Plumes d'Or" et "Plumes d'Argent" récompensent le travail original d'écriture accompli dans les UTA-UIA-UTL..., d'une manière collective de préférence ou individuelle, sur un thème fixé chaque session par le Comité Scientifique de l'UFUTA. La participation est gratuite.

Article 2 - Le concours est ouvert dans les trois catégories suivantes : poésie, nouvelle, étude thématique approfondie. Le thème est libre.

Article 3 - Les textes doivent être inédits, écrits en français correct ou avec une traduction en parallèle s'ils sont présentés dans une langue régionale. Le jury tiendra compte de la forme (orthographe, syntaxe, style), de l'originalité, de la pertinence du propos avec le titre ou la problématique annoncée, de la structuration de la composition ainsi que de sa présentation.

Article 4 - Les textes doivent être dactylographiés en format 21 x 29,7 avec une police de caractères courant (arial, times /11) soit environ 700 mots pour une page pleine. Les ouvrages présentés doivent, en outre et selon leur catégorie, répondre aux conditions suivantes :

POESIE - Écriture en vers ou en prose. Volume d'un ouvrage : 30 pages au maximum (hors page de titre) regroupant 40 poèmes au maximum et 5 au minimum. Un poème doit comporter quatorze vers ou lignes au moins (hors titre) et une page au plus.

NOUVELLE - Volume d'un ouvrage : 30 pages au maximum (hors page de titre).

ÉTUDE THÉMATIQUE - Volume d'un ouvrage : 50 pages au maximum (hors page de titre).

Un ouvrage peut rassembler les textes émanant de plusieurs membres d'un groupe d'écriture sous réserve qu'ils traitent du même sujet. La production des candidats individuels doit être composée d'au moins cinq textes traitant d'un même sujet.

Article 5 - Tous les ouvrages, qu'ils soient collectifs ou individuels, sont présentés par une UTA, sous sa responsabilité et en son seul nom.

Les noms des auteurs pourront figurer sur les documents établis pour la

publication des oeuvres prévue à l'article 13.

Article 6 - Une UTA peut présenter plusieurs ouvrages, sous réserve qu'ils émanent d'individualités ou de groupes de recherche et d'écriture différents.

Une UTA primée (or ou argent) ne peut concourir dans la même catégorie à la session suivante.

Article 7 - Les ouvrages, accompagnés de la fiche de transmission du modèle ci-joint, doivent parvenir, en 4 exemplaires, avant le 15 avril 2013 au secrétariat du Comité du Comité scientifique :

Université permanente de Nantes,

Secrétariat UFUTA

1 rue Bias, BP 60925 44009 Cedex 1

Article 8 - Le jury, placé sous la présidence du président du Comité scientifique de l'UFUTA est composé de membres du Conseil d'administration. Il peut s'adjoindre des personnalités choisies à raison de leurs compétences. La participation au concours est interdite aux membres du jury, tant à titre individuel qu'au sein d'un groupe.

Article 9 - Le jury est souverain ; ses décisions sont sans appel.

Article 10 - Il est prévu l'attribution de deux prix par catégorie : une Plume d'Or et une Plume d'Argent.

Toutefois, le jury se réserve le droit de ne pas tous les décerner.

Article 11 - Les UTA lauréates sont prévenues par courrier. Le palmarès entier est publié par l'UFUTA (site web et Bulletin d'Information). Les récompenses sont remises au cours de l'Assemblée générale suivant la proclamation des résultats.

Article 12 - Les manuscrits ne sont pas restitués aux auteurs. Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent le jury contre tout recours éventuel de tiers en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées et l'UFUTA pour la publication interne qu'elle pourra en effectuer.

Article 13 - La participation au concours implique l'acceptation de la totalité du présent règlement.

Les définitions de la poésie (vers ou prose) et de la nouvelle, qui sont des genres littéraires "homologués", peuvent se trouver aisément. Pour le concours des "Plumes d'Or et d'Argent", il convient de considérer que :

Σ **le poème**, à ne pas confondre avec le chant poétique, se caractérise par sa construction resserrée ; il est un tout dont les parties sont inséparables (selon Max Jacob, dans la préface de 1916 du *Cornet à dés*, "Le poème est un objet construit et non la devanture d'un bijoutier"). Dans cet esprit, il ne pourra excéder une page... tout en comptant au moins quatorze vers ou lignes.

Σ **la nouvelle** est un récit court, centré en général autour d'un seul événement dont il étudie les répercussions psychologiques. Les personnages sont peu nombreux, et, à la différence du conte, ne sont pas des symboles ou des êtres irréels, mais possèdent une réalité psychologique qui peut n'être étudiée que sous un aspect fragmentaire. De très utiles compléments d'information peuvent être trouvés sur des sites Web répondant à la question "*qu'est-ce qu'une nouvelle ?*".

Σ **l'étude thématique approfondie**, propre à l'UFUTA, a été créée pour recevoir des travaux présentant un grand intérêt, mais ne pouvant, pour diverses raisons, entrer dans La Recherche, alors même qu'elles sont le fruit de beaucoup de recherches. Ces travaux aboutissent à des productions souvent attachantes, instructives et agréables à lire.

A vos plumes, donc !

JOURNÉE des PRÉSIDENT- et des DIRECTEURS UFUTA - 2012

La réunion s'est tenue le mercredi 25 janvier 2012 de 10h à 16h à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette qui met ses locaux gracieusement à notre disposition.

La Présidente Françoise David-Sciara ouvre la séance. Elle rappelle que cette journée en est la 5^{ème} édition, organisée pour la 1^{ère} fois le 26 janvier 2007 sous l'égide de Monique Astié et à la demande de certains Présidents. Elle exprime le souhait que cette réunion soit un lieu d'échange d'idées et l'occasion de resserrer les liens entre les adhérents de l'UFUTA.

Résultats des Plumes

Il s'agissait de la 1^{ère} édition de ce nouveau challenge pour nos universités. Ce concours a connu un succès certain et de nombreux documents nous sont parvenus.

Liste des lauréats dans chaque catégorie :

- catégorie Étude thématique :

plume d'or : " La Pluie, la Pierre" UTL Orléans

- catégorie Nouvelle :

plume or : " Ô saisons " UIAD Grenoble

plume d'argent " Par quatre chemins " UATL Angers

- catégorie Poésie :

plume d'or : " les Rues d'Orléans " UTL Orléans

plume d'argent : " Fascinants Paysages " UCP Nancy

Les Universités respectives ont été informées des résultats par courrier. La remise des récompenses se fera au cours des Assises nationales de Royan. Les œuvres seront mises en ligne sur le site de l'UFUTA.

Conférence de M Breillat

Après avoir dressé un historique des 2 mouvements, ce professeur de droit émérite de l'Université de Poitiers nous a présenté "Les points communs et les différences entre Universités Inter-Ages et Universités Populaires", leurs objectifs. Il a fait ensuite une comparaison avec l'équivalent en Europe. Puis il en a souligné les différences, la richesse de cette diversité et les points de convergence. Enfin il a plaidé pour que chacun conserve son identité.

Réflexion sur le thème lancé par M. BREILLAT:

Questions et réponses

Q: suite à une adoption " sauvage" de certaines UTA par les UP : Gre
Esbonne, quelles sont les relations entre les UTA et les Unive
Populaires?

R: Au niveau de l'UFUTA, si une action est à mener, il convient d'en
une réflexion. Au niveau local, chaque situation est une situ
particulière: l'essentiel est que chacun garde son identité.

Q: M Ravaille d'Agde souligne la qualité de la conférence dont le plai
pour la diversité montre en même temps un point commun aux div
structures. Il lui paraît intéressant de mener une réflexion sur ce
commun, de faire ressortir les liens au sein de ce point, d'envisage
une éventuelle structure commune, à l'échelle nationale d'a
internationale ensuite.

R: Créer une structure supplémentaire ne paraît guère favorable
revanche créer des liens, échanger reste une solution plus efficace.

Est évoqué le cas particulier de l'Alsace où il existe le particularism
droit local : le droit des associations est différent. La distinction
UIA et UP s'estompe; cela dépend beaucoup des collectivités locales.
Nancy collabore à un réseau de coopération transfrontière
gérontologique " avec la Volkshochschule de Saarbrücken

Q: JL Chemin, UTA de Mayenne, s'interroge sur l'existence d'é
universitaires sur les UP et les UIA.

R: elles existent peut-être et seraient à rechercher dans la littér
grise, par là moins faciles à repérer et aussi moins accessibles.

Q: Y a-t-il diversité "professionnelle" entre UP et UTA ?

R: La moyenne d'âge est plus élevée dans les UTA. Dans les UP, il y
côté militant qui gomme l'aspect 3ème âge. On y vient pour se cu
avec un objectif beaucoup plus militant, plus impliqué dans les décisio
la Cité. A Nancy existe un cercle de travail sur l'organisation d'éduc
ouvrière qui donne des cours du soir.

Dans les UP, tout est gratuit : c'est l'influence des Volkshochsch
dont l'action est considérable et qui ont le soutien très fort
collectivités locales. Elles feraient la synthèse entre nos UIA et UP

Concernant les universités jumelées, il est souligné un manque d'association des UIA aux jumelages des villes. Il convient de remarquer que c'est plus aisé dans les petites villes.

Déroulement des AG et organisation des élections

Jacques Rivens, secrétaire général de l'UFUTA, rappelle les règles en vigueur :

Les élections des membres du Conseil d'administration se déroulent lors des Assemblées générales. Le CA comprend 12 à 18 membres élus répartis en 2 groupes: 9 sièges pour les structures universitaires, 9 sièges pour les structures associatives. Il n'y a pas de transfert possible de siège d'un groupe vers l'autre.

Chaque adhérent présent à l'AG peut disposer de 2 pouvoirs. Si une université est inscrite à l'AG mais n'a pas de représentant présent, elle ne dispose que d'un seul pouvoir. La règle du nombre de pouvoirs dont dispose une université est fonction du nombre d'adhérents de cette université et par conséquent du nombre de membres délégués possibles pouvant voter.

Lors de la préparation des élections, les documents reçus par les universités rappellent ces règles en détail.

Lorsque des pouvoirs non nominatifs (ou anonymes) sont transmis, un tirage au sort est effectué pour leur répartition, par conséquent il est procédé à une distribution aléatoire.

Comptabilisation des électeurs :

Une liste d'émargement des personnes inscrites à l'AG comporte une case pour la signature de ces dernières et 2 cases blanches si elles disposent de pouvoirs nominatifs.

Le dépouillement des bulletins de vote est effectué par des représentants de l'UFUTA.

M Ravaille rappelle l'article 8 des statuts dans sa totalité : il y est indiqué qu'il s'agit d'un scrutin à bulletins secrets. Un membre peut être élu soit au 1er tour s'il obtient la majorité absolue, soit au second tour à la majorité relative. Lors de l'Assemblée d'Amiens en 2011, les statuts n'ont été respectés: il n'y a pas eu de 2ème tour ; le candidat non élu au 1er tour aurait dû l'être au 2ème, d'autant que tous les sièges du CA ne sont pas pourvus.

La Présidente de l'université d'Essonne considère aussi qu'un second tour aurait dû être effectué. Or le candidat de l'Essonne, non élu au 1er tour,

n'a pas pu en bénéficier à cause de l'erreur de forme commise. Elle part de sa déception en indiquant que toutefois elle n'engagera d'action contre l'UFUTA.

Le Conseil d'Administration de l'UTA d'Essonne n'a pas souhaité souscrire "l'arrangement" proposé par l'UFUTA (le candidat de l'Essonne pourra participer aux séances du CA à titre d'observateur). M Ravaille souligne un nouveau qu'il s'agit d'un problème de statut non respecté et demande que les procurations soient nominatives, sinon elles doivent être annulées. Il demande expressément que les statuts soient appliqués.

En réponse, il est fait remarquer qu'il ne faut pas confondre les élections où sur un même poste s'affrontent plusieurs candidats et des élections où il n'y a pas suffisamment de candidats. La question du respect de l'article 8 des statuts sera étudiée en Conseil d'Administration.

Les Assises 2012 à ROYAN

Elles se tiendront sous le patronage des trois ministères: Enseignement Supérieur et de la Recherche, Culture et Communication, Solidarité Cohésion Sociale.

Yvon Le Gall, président du Comité Scientifique, indique que suite à son courrier, il n'a reçu à ce jour, que 2 propositions d'intervention.

Il présente plusieurs remarques et pistes de réflexion sur le thème de " seniors et société ":

Comment les seniors s'inscrivent-ils dans la société ? Lorsque l'on cesse son activité professionnelle, on devient autre chose. Quelle place occupent-ils dans la direction de la Cité ? Si on examine les différentes tranches d'âge au niveau de l'exercice du pouvoir en France, on constate que la moyenne d'âge des dirigeants est élevée. Exercice du pouvoir dans l'Etat, dans la Ville, dans une structure : il faut que les seniors apportent quelque chose à la société pour ex aider à mieux vieillir.

Seniors et solidarité : aujourd'hui cette solidarité existe vis-à-vis des jeunes (les grands-parents les soutiennent), cela crée du lien, mais est-ce réellement un bien?

La situation des seniors est enviable avec l'organisation des retraites mais les retraites sont financées par les actifs dont les retraites ne sont plus aussi assurées.

Auparavant l'atout des seniors était la transmission, l'apprentissage de la sagesse, on assiste aujourd'hui à l'inverse. Est-ce une dévalorisation du statut de senior? On considère qu'à partir de 50 ans, on est sclérosé. Les Assises sont l'occasion pour les universités de montrer ce qu'ils ont à offrir.

- l'université d'Essonne propose une présentation d'un travail d'inter-génération qui est effectué chaque vendredi auprès de jeunes de l'Université d'Evry dans le cadre d'une unité d'enseignement libre (UEL) pour les aider à s'exprimer, à parler, leur apprendre à se comporter.
- Une autre possibilité serait le rapport de l'expérience menée par Blois avec la Ligue de l'enseignement pour " Lire et faire lire " Pour cela le contact serait à établir par l'UFUTA avec la Ligue.

M Gérard POTENNEC, Président de l'UIA de Royan présente le projet de Assises: soutien financier du Conseil Général de la Charente Maritime. La plaquette est en cours d'élaboration, de même que le budget prévisionnel. Françoise David-Sciara rappelle qu'il est nécessaire que le pré-programme soit disponible rapidement, avec les informations pour s'inscrire. Il faudra aussi demander la présence éventuelle des représentants des trois ministères.

Les thèmes de recherches nationaux

Le lancement d'un thème de recherche national répondait à un souhait de travail en commun. Un thème national permet d'avoir un regard varié sur un même sujet, de mettre en symbiose les universités pour aboutir à un collectif.

Le projet de recherche sur l'eau, au niveau national, n'a pas reçu une audience considérable. Seules 2 universités se sont manifestées. Les résultats de leurs travaux seront à Royan et le compte rendu figurera en annexe aux Actes des Assises.

Le rythme du prix de la recherche tous les deux ans est maintenu, en alternance avec les Plumes.

Lors de chaque assise, il serait bon de consacrer une demi-journée à la présentation des recherches effectuées dans les universités.

Sur le site de l'UFUTA, il serait possible de créer un lien vers les publications des universités qui diffusent leurs travaux sous forme numérique.

La Fondation du bénévolat

Cette information concerne les associations et leurs responsables. Elle permet de se protéger des risques que les responsables encourent dans le cadre de leurs activités bénévoles au sein de leur association. Cette assurance est gratuite. Elle est prise dans le cadre d'un contrat souscrit par la fondation du bénévolat pour ses affiliés auprès du groupe GROUPAMA.

Pour tout renseignement on peut écrire à contact@benevolat-info.fr

Questions diverses

- Les responsabilités lors de sorties et de voyages: J L Lavigne, fournit des indications sur les contraintes pour les associations. nécessaire d'avoir un fonds de garantie, une accréditation, un r du tourisme. Si les comptes ne transitent pas par l'association, elle pas considérée en tant qu'organisatrice. Dans ce cas, il faut transiter par un autre organisme

-M Ravaille souhaite qu'un recensement par l'UFUTA des d informations juridiques puisse être effectué et diffusé

Concernant le mode de fonctionnement de l'UFUTA, le souhait d'être constructif est émis.

Le CA est le moteur de l'UFUTA, c'est la représentativité des UTI L'UFUTA ne rassemble pas toutes les UTA. Pour cette journée d'a liste d'émargement seules 18 UTL/UTA sont représentées sur membres de l'UFUTA

Site de l'UFUTA : pour un site vivant, il faut des informations dit vers les UIA ; il serait bon aussi que les informations remontent à de la base c à d des UIA.

Dans les ordres du jour figure le point sur les questions diverses les questions transmises avant une réunion on pourrait envisager un tout au long de l'année.

Parmi les suggestions d'amélioration du fonctionnement il est propo mettre la convocation et l'ordre du jour sur le site, et aussi, pour la de cette journée des présidents, de proposer des ateliers de tra des tables rondes afin de redonner la parole aux présidents

Céline MENIL
Secrétaire Générale adjointe

Françoise DAVID-SC
Présidente



La fondation du bénévolat

La fondation du bénévolat permet de se protéger des risques que les responsables encourent dans le cadre de leurs activités bénévoles au sein de leur association. C'est une assurance gratuite, prise dans le cadre d'un contrat souscrit par la fondation du bénévolat pour ses affiliés auprès de GROUPAMA.

Les garanties souscrites au titre du contrat sont :

La responsabilité civile des bénévoles, Défense et Recours : elle couvre la responsabilité personnelle des bénévoles du fait de leurs activités au sein de leur association loi 1901 ou d'une collectivité publique ou privée

La responsabilité civile des mandataires sociaux et Défense et Recours : elle couvre la responsabilité personnelle de l'assuré en tant que Directeur Bénévole ou Mandataire social

Les accidents corporels des bénévoles

Pour plus amples informations : contact@benevolat-info.fr

www.ufutb.fr
ufutb@ufutb.fr

Grenoble le 2 janvier 2013

UNIVERSITÉ du TEMPS LIBRE de BRETAGNE
Université Rennes I, IUT Rennes - Campus de Beaulieu
Avenue de l'Université, Lorient
35042 RENNES Cedex

Quelques dates à retenir :

- ° Mise à jour annuaire : 0 02 2013,
- ° Bulletin de liaison : 15 02 2013,
- ° Appel Prix "Plumes" : 30 03 2013,
- ° Assemblée générale : 5 05 2013, Paris,
- ° Assises nationales, Toulouse 2014.

(voir copies lettres ci-jointes)

les informations concernant votre université.

Pour cela, veuillez envoyer (par surcharge et en couleur de préférence) avec

la retourner, l'aprévue jointe qui est conforme à l'édition 2011.

Nous vous demandons de nous communiquer ces informations, même si vous nous
avez déjà transmises par ailleurs, depuis la dernière publication.

Et vous remerciant par avance de votre collaboration, je prie d'agréer, Madame, Mon
expression de mes sentiments amicaux.



Jacques Rivens

Responsable annuaire

Adresse de retour des épreuves

M. Jacques RIVENS - UFUTB

37 rue Jean Macé

38000 GRENOBLE



Site : <http://www.ufuta.fr>;
Mail: ufuta@ufuta.fr
Jacques RIVENS : jrivens@free.fr

Grenoble le 2 janvier 2013

UNIVERSITE du TEMPS LIBRE de BRETAGNE
Université Rennes I, l'Evenière- Campus de Beaulieu
Avenue du Général Leclerc
35042 RENNES Cedex

EDITION ANNUAIRE 2013

Madame, Monsieur

Nous allons procéder à l'édition d'un nouvel annuaire.

Nous avons bien sûr besoin de faire une mise à jour de l'édition 2011.

Aussi nous vous demandons de nous faire parvenir,

avant le 2 février 2013

les informations concernant votre université.

Pour cela, veuillez corriger (par surcharge et en couleur de préférence), avant nous la retourner, l'épreuve jointe qui est conforme à l'édition 2011.

Nous vous demandons de nous communiquer ces informations, même si vous nous l'avez déjà transmises par ailleurs depuis la dernière publication.

En vous remerciant par avance de votre collaboration, je prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments amicaux.

Jacques Rivens

Responsable annuaire

Adresse du retour des épreuves

M. Jacques RIVENS- UFUTA

37 rue Jean Macé

38000 GRENOBLE



Poitiers, le 11 décembre 2012

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : ufuta@ufuta.fr

Objet: **Bulletin de liaison**

**Mesdames et Messieurs les Présidents (es) des UTA-UTL,
Mesdames et Messieurs les Directeurs (trices) des UTA-UTL,**

Un des objectifs de l'UFUTA est de favoriser les rencontres et les échanges entre les UTL, UTA, UIA, UP, ..., de permettre une large information sur leur fonctionnement, leurs activités. Les travaux, les idées et l'ingéniosité de chacune et de chacun méritent souvent une très large audience. Les diverses manifestations organisées par ces Universités traduisent cette volonté d'aller de l'avant. Il nous est apparu essentiel de la faire connaître au plus grand nombre.

Notre **bulletin de liaison annuel existe grâce à tous**. Il permet de maintenir un lien social apprécié. Mais il nécessite une **participation partagée**. Il ne peut vivre que si chacun apporte sa "pierre" à son contenu. Il doit traduire la richesse de vos activités et suivre l'évolution de nos Universités avec ses satisfactions et ses difficultés. Ainsi, vos articles, vos idées, vos suggestions et vos contributions écrites permettront d'enrichir le contenu de notre bulletin.

Adressez-moi vos "articles" par courrier ou par courriel au plus tard le 15 février 2013. (sachant que le plus tôt sera vivement apprécié compte tenu des contraintes de coordination et de réalisations techniques).

Je sais pouvoir compter sur l'engagement associatif de chacune et de chacun d'entre vous.

Cordialement

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA

Contact: sciara.francoise@wanadoo.fr

Françoise DAVID-SCIARA

3 rue du paradis

86280 Saint Benoît



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Le 30 mai 2012

<http://www.ufuta.fr>
mail : ufuta@ufuta.fr

Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA
et
Yvon LE GALL
Président du comité scientifique

à

Mesdames les Présidentes et
Messieurs les Présidents des UTA, UTL

Objet : concours des Plumes d'or et d'argent

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

Nous vous invitons à faire savoir dans votre université que le second concours des Plumes d'or et d'argent est ouvert pour le printemps 2013. Comme par le passé, il sera possible de concourir dans trois catégories : **la poésie, les nouvelles et les études thématiques**. Les travaux de groupe sont vivement encouragés. Mais il n'est pas interdit aux étudiants isolés de participer.

Le règlement du concours, qui se trouve sur notre site, va être légèrement amendé. Il sera validé par le prochain conseil d'administration à la fin de septembre ou au début d'octobre 2012.

Nous demandons à celles et à ceux qui seront intéressés à participer de bien vouloir respecter le délai d'envoi (**avant le 30 mars 2013**).

L'adresse à laquelle il conviendra d'envoyer les **4 exemplaires** est la suivante :

Université Permanente de Nantes, Secrétariat UFUTA,
1 rue Bias – BP 60925, 44009 NANTES Cedex 1

Nous espérons que cette initiative sera accueillie avec intérêt, comme elle l'a été en 2011, et qu'elle sera l'occasion de productions intéressantes.

Soyez assuré(e)s, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, de nos sentiments dévoués.

Françoise David Sciara

Yvon Le Gall

Poitiers, le 17 octobre 2012

Site : <http://www.ufuta.fr>
Mail : ufuta@ufuta.fr

**Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs
Des UTA, UIA, et UTL, membres de l'UFUTA,**

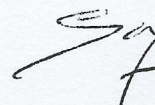
Notre dernière Assemblée Générale s'est déroulée au mois de mai 2012 à Royan. En application de nos statuts, le Conseil d'Administration et moi-même vous invitons à nous retrouver

le 5 avril 2013 à Paris

pour une nouvelle **Assemblée Générale** dans les locaux de la Cité des Sciences de la Villette. Vous recevrez de plus amples informations dès le début de l'année 2013. Retenez bien cette date et soyez nombreux à venir vous joindre à nous. Cette réunion est un moment privilégié pour la cohésion de notre Union et nous vous y attendons tous.

N'oubliez pas que l'année 2013 est aussi l'année du **concours des "plumes d'or et d'argent"**. Vous trouverez ci-joint le règlement de ce concours que nous avons quelque peu amélioré. Alors à vos plumes.

Dans cette attente de nous retrouver l'année prochaine, cordialement à tous



Françoise DAVID-SCIARA
Présidente de l'UFUTA